



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 534 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le développement touristique des sites patrimoniaux, historiques, culturels et naturels situés entre le Vieux-Québec et le Vieux-Cap-Rouge pourrait générer des retombées économiques de 200 millions \$ par an et assurer la création et le maintien de 2 000 emplois;

CONSIDÉRANT QUE la disparition ou la dégradation des sites patrimoniaux, historiques, culturels ou naturels uniques situés sur ce territoire empêcheraient la réalisation de ce développement touristique et détruiraient à jamais l'un des berceaux du Québec et de notre identité nationale;

CONSIDÉRANT QUE le projet touristique De Cap en Cap permettrait d'aménager des promenades urbaines vertes et attrayantes, qui redonneraient aux citoyens et aux citoyennes l'accès à leur histoire, leur culture, leur identité, leur nature, leur fleuve et à la beauté de leurs paysages;

CONSIDÉRANT QUE la présence de promenades urbaines vertes, en améliorant l'environnement physique et en incitant les gens à faire de l'exercice, améliore la santé physique et psychologique de la population en luttant, entre autres, contre les maladies cardio-vasculaires, l'obésité, la dépression et le cancer;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes préoccupés par le développement durable de notre territoire et par la nécessité de créer de la richesse;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, citoyens et citoyennes du Québec, demandons au gouvernement du Québec de prendre les mesures nécessaires pour assurer la protection desdits sites patrimoniaux et de mettre en œuvre le développement touristique durable de ce territoire.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Manon Massé

Députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques

9 septembre 2015

Date de signature de l'extrait